



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le quinze décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 25
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 8 décembre 2020

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Émilie BRICOUT,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Estelle MARCUARD.

Début de la séance : 18h00

Fin de la séance : 19h10

Secrétaire : Maël DIONG

FINANCES

DL.20.106 - Soutien au Téléthon – versement d'une subvention

Hélyette SALAÛN expose :

Comme chaque année, pendant le premier week-end de décembre, l'association Espérance Guérison invite les citoyens à la générosité lors du Téléthon.

Cette année, au vu du contexte sanitaire exceptionnel qui perdure malheureusement et pour pouvoir respecter les consignes imposées par le gouvernement et notamment le confinement, le Téléthon, tel qu'il était organisé tous les ans, est annulé, impactant les ressources de l'association.

Il est donc important pour la municipalité de soutenir, dans ces circonstances, cette association.

C'est pourquoi, il est proposé que la commune d'Ingré participe à ce soutien en versant une subvention de 1 500€ à l'association Espérance Guérison.

Après présentation en commissions « Finances - Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 1^{er} décembre 2020 et « Démocratie participative – Santé – Emploi – Economie – Solidarité – Séniors – Relations européennes » du 2 décembre 2020, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'allouer une subvention de 1 500 € à l'association Espérance Guérison.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **18 DEC. 2020**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **18 DEC. 2020**

Publication le : **18 DEC. 2020**
Notification le : **18 DEC. 2020**



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

DL-20-106

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-12-18T09-55-08.00 (MI227352592)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20201218-DL-20-106-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Soutien au Téléthon - versement d'une subvention

Date de décision : 18/12/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.6. Autres subventions.

Acte : DL.20.106 -FIN- soutien au
téléthon - versement d'une
subvention à espérance
guérison.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 18/12/20 à 09:55

Date 18/12/20 à 09:55

Date 18/12/20 à 10:04

Par LE TUMELIN Sylvie

Par LE TUMELIN Sylvie

